

Baux de location

2026 – Trimestre 1

LIEUX	LOCATEUR	ADRESSE	SUPERFICIE	LOYER ANNUEL TOTAL	LOYER MENSUEL	IMMOBILISATION POUR TRAVAUX (MENSUEL)
QUÉBEC (depuis le 2020-10-01)	L'Industrielle Alliance	880, chemin Ste- Foy, 4e étage (bureau 4.40), Québec (Qc) G1S 2L2	369,69 m ²	102 588,15 \$	8 612,06 \$	
MONTRÉAL (depuis le 2022-03-01)	Rester Management	2021, avenue Union, 8e étage (bureau 855), Montréal (Qc) H3A 2B8	184,45 m ²	123 916,92 \$	4 989,41 \$	5 373,19 \$

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'À COMPTER DU 1 ER AVRIL 2026, C'EST LA SQI QUI PRENDRA EN CHARGE LES PAIEMENTS DU LOYER MENSUEL. LE CSBE ASSUMERA SEULEMENT LES IMMOBILISATIONS DE SES INSTALLATIONS.

Note: Comme le loyer est ajusté au 1er avril de chaque année, le calcul du loyer annuel tient compte de cet ajustement et ainsi, ce calcul se fait en utilisant l'ancien loyer pour les 3 premiers mois de l'année, et le nouveau loyer pour les 9 autres.